



## UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

### Dossier des contrôleurs du travail (CT) Réunion du 3 novembre 2011 avec le Dagemo et ses services

#### **A - RAPPEL**

Depuis 2008, l'**UNSA- Itefa** s'est saisie de la question du dossier des CT, de la problématique posée par l'introduction du NES dans la carrière des B (B type comme B CII) et des conséquences en matière de déclassement et de dévalorisation pour les CT en cas d'entrée dans le NES.

Dès cette époque, nous avons fait des propositions de nouvelles grilles, notamment pour garder la spécificité du corps dans son ensemble et pour accéder à une revalorisation ouvrant l'accès à la catégorie A.

*Rejoint progressivement par FO et ensuite par le SNU, force a été de constater dès cette époque les atermoiements de la CFDT, plus frileuse pour demander le A, et déjà le refus net de la CGT au niveau national de faire accéder les CT au A.*

**La position de ce dernier syndicat n'a toujours pas changé :**  
**les CT sont du B, quoiqu'il soit dit au niveau régional et/ou départemental.**

**En dernier lieu, le 29 septembre 2011**, environ 250 contrôleurs du travail se sont réunis en assemblée générale à la Bourse du Travail.

**Trois décisions importantes avaient été prises, après vote, à cette AG :**

- la plate-forme revendicative pour les contrôleurs a été précisée : **un statut de catégorie A avec une grille indiciaire minimale sur la base du A type avec une carrière linéaire pour tous les contrôleurs du travail ;**
- porter cette plate-forme revendicative l'après-midi même au nouveau Dagemo ;
- organiser une journée nationale de grève avec montée à Paris le 17 novembre prochain.

Lors de l'entrevue avec les organisations syndicales, Monsieur BLONDEL, le Dagemo, après avoir écouté les revendications, a confirmé que le Ministre était favorable à une revalorisation du statut (sur la base d'un nouveau B +) et qu'il devait le rencontrer rapidement avant de pouvoir présenter un projet de nouvelle grille indiciaire au Ministère de la Fonction Publique. Il s'est par ailleurs engagé à recevoir les organisations syndicales rapidement afin de leur présenter ce nouveau projet.

**Novembre 2011**



***La réunion du 3 novembre avait pour objet de présenter aux organisations syndicales un projet d'argumentaire pour la FP et une nouvelle grille indiciaire, transmis aux OS quelques jours plus tôt.***

***En cliquant sur l'icône jointe à cet article, vous pourrez prendre connaissance du projet de cette nouvelle grille indiciaire présentée par l'administration et les nouveaux bornages indiciaires sur un corps toujours maintenu à 3 grades !!!***

## **B – CONSTAT**

Même si un « petit » effort de rédaction tardif (plus de 2 ans de perdu !) est perceptible (arguments « copiés » largement sur les développements syndicaux précédents), l'argumentaire quant à lui, est apparu léger, notamment concernant les contrôleurs du travail « hors section », dont les métiers semblent être méconnus de notre administration, selon l'aveu même de la hiérarchie !

Pour être convaincante face à la FP et au budget, il a été demandé à l'administration de « muscler » l'exposé des missions de l'ensemble du corps et de construire un véritable exposé des motifs, comme l'UNSA- Itefa l'avait présenté, par exemple, dès son premier dossier présenté au cabinet de « X. Bertrand 1 ».

***Alors, une question :  
la volonté du DAGEMO est-elle de ne pas convaincre le budget et la fonction publique,  
ou peut-être  
a-t-il besoin de le faire, puisque cette revalorisation engendrerait un coût si minime  
qu'elle serait acquise ?***

***Effectivement, le projet de la grille indiciaire a permis aux OS de soulever et de relever de nombreuses questions, voire de contradictions et d'anomalies statutaires et indiciaires, sur fond de carrière allongée et de comparaison entre la situation actuelle du corps des CT, la grille des 2 et 3<sup>ème</sup> groupes du NES, la demande d'une revalorisation : ainsi***

- le maintien en 3 grades et non en 2 (une des conséquences du NES pour les CII)
- une carrière non linéaire avec aucune précision sur l'architecture du corps, une carrière qui passe de 25 à 30 ans,
- un argumentaire faisant plusieurs fois appel à la catégorie A et avec des bornages terminaux s'inscrivant dans « le petit A », mais en maintenant le corps en B !
- des indices dans les grades de classe normale et de classe supérieure inférieurs au NES,
- un nombre de points d'indice à peine supérieurs d'un ou deux points à ceux du NES à partir du 6<sup>ème</sup> échelon de la classe normale,
- « l'effort » fait pour les classes supérieures et exceptionnelles se fait au détriment des classes normales qui représentent pourtant 52 % du corps (1808 CTCN, 880 CTCS, 789 CTCE à ce jour)

**Novembre 2011**



**Ces propositions ont été rejetées par l'ensemble des organisations syndicales car très éloignées de nos revendications.**

L'administration doit reprendre l'argumentaire d'une part et d'autre part expertiser les différents points soulevés pour éviter les pertes en points signalés et également les possibles inversions de carrière dans un nouveau projet, qui devrait être transmis aux OS dans un délai rapide.

**Notre rejet intersyndical et vos motivations démontrent qu'il ne faut pas relâcher la pression. Nous pouvons obtenir plus que cette pseudo-revalorisation !**

**L'UNSA- Itefa maintient donc son appel à la grève le 17 novembre 2011 sur le vote de l'AG du 29 septembre Toutes et tous à Paris !**

#### **ATTENTION**

Par contre, des discussions sont à nouveau apparues rapidement sur un tract a minima pour rallier un « maximum d'organisations syndicales afin qu'elles puissent être signataires de ce texte » : en clair, ne pas garder la référence au A (*position de SUD reprenant le refus de la CGT, exprimé le 3 novembre devant le Dagemo, de voir passer les CT en A*) et produire un tract lisse et démobilisateur.

*Notre fédération a exprimé clairement son désaccord par courriel sur une telle démarche, qui vide de son sens le combat des CT depuis plus de 2 ans en refusant de se censurer sur ce point, défendu par elle depuis 2008, et donc de le signer en l'état « raccourci ».*

**Nul n'est obligé de partager notre point de vue mais que chaque syndicat ait alors le courage d'assumer devant les agents sa position et d'arrêter de faire croire en région l'inverse de ce qu'il défend au niveau national dans les instances et groupes de travail.**

**Nous préférons alors faire un tract pour le 17 novembre avec les autres OS, favorables au A pour les CT, en regrettant s'il n'est pas intersyndical, mais préférant qu'il soit conforme à ce que nous défendons depuis 2008 pour les CT.**